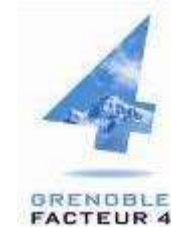


*Politiques urbaines et biodiversité*  
*Paris, mardi 24 janvier 2012*

---

# **Grenoble et la protection de la ceinture verte de Ouagadougou**

*Jacques CHIRON, Adjoint au Maire de Grenoble, sénateur de l'isère*  
*Vincent PONCET, Direction de l'environnement, Ville de Grenoble*



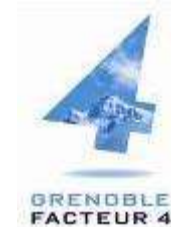
# Politique environnementale de la Ville de Grenoble

**Grenoble engagée dans une politique  
environnementale regroupant 32 actions :**

## **Grenoble Facteur 4**



***Energie, déplacements,  
urbanisme, protection de la  
ressource...et Biodiversité***



# Action n°28 : améliorer la connaissance et préserver la biodiversité

## Plan d'actions 2011-2014 : Sept actions prioritaires

- Réalisation de diagnostics écologiques sur le territoire communal
- Mise en place d'un observatoire de la biodiversité sur le territoire communal
- Promotion de l'apiculture urbaine
- Promotion et développement des jardins partagés
- Poursuite de la démarche de végétalisation en ville et gestion durable des espaces verts
- Prise en compte de la biodiversité dans les opérations d'aménagements urbains
- Engagement sur la réduction de la pollution lumineuse



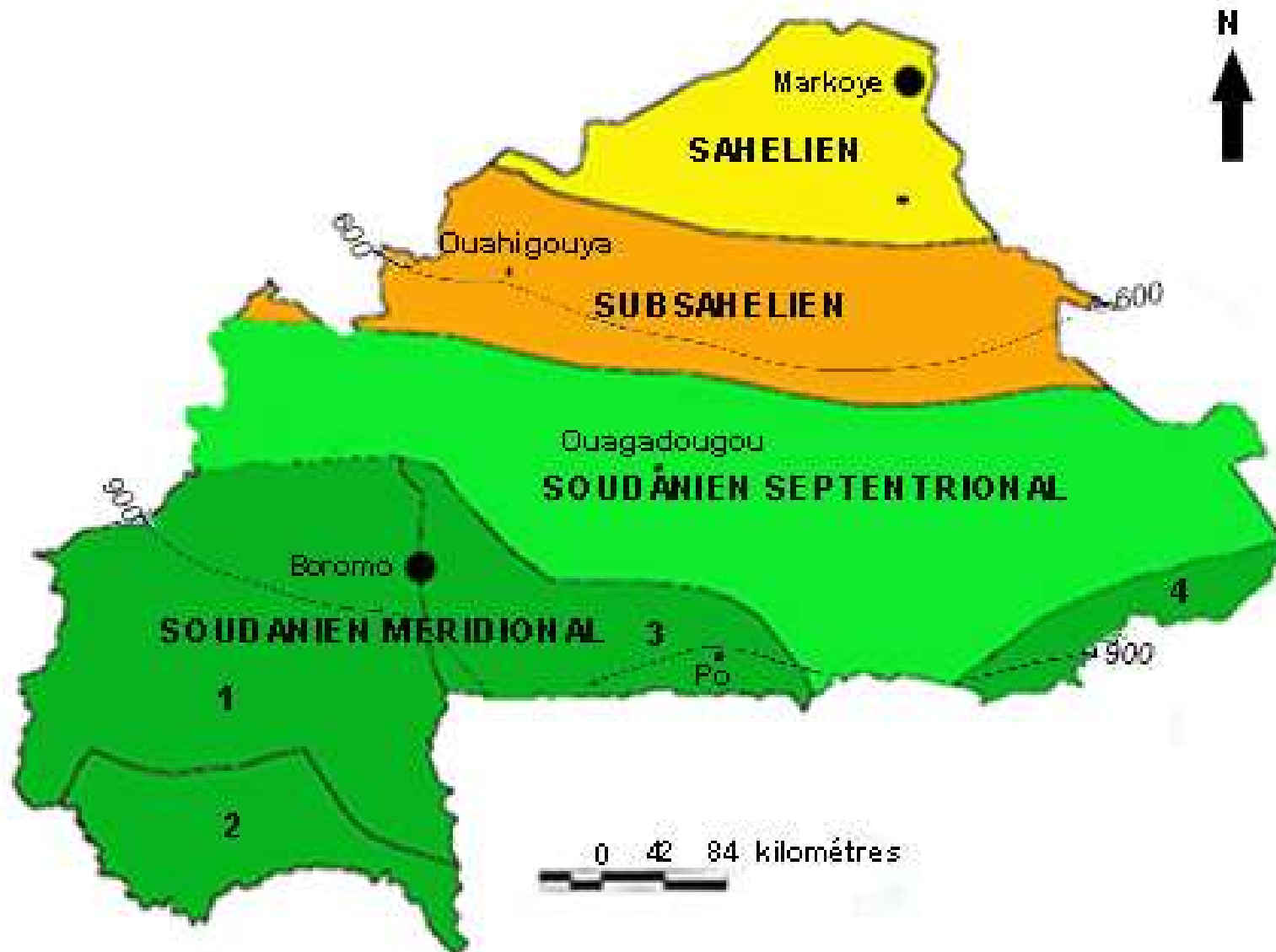
# Une politique de coopération décentralisée

## Plus de 11 ans de coopération avec Ouagadougou

- 1999 : signature d'une convention de coopération entre Grenoble et Ouagadougou
- Une coopération diversifiée : culture, renforcement de capacités, restauration scolaire, santé ou encore développement durable.
- En 2009, la ville de Grenoble décide d'accompagner **Ouagadougou** dans son programme d'appui à la mise en place d'une politique d'aménagement et de valorisation de sa ceinture verte.



# Carte de végétation du Burkina-Faso



# La ceinture verte de Ouagadougou

*Un enjeu prioritaire pour la Ville de Ouagadougou*

La Ceinture verte correspond à l'ensemble des espaces forestiers et agricoles développés dans un anneau de 500 mètres de largeur et couvrant 2100 ha sur le pourtour de la ville.

La maîtrise de la Ceinture verte est un enjeu prioritaire en terme d'agriculture, environnement, habitat social



# La ceinture verte de Ouagadougou

*Un premier projet dans la ceinture verte au parc urbain Bangr-Weoogo*

Depuis 2009 de nombreuses missions ont été réalisées par des opérateurs techniques :

- l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)
- L'Association Robinsonia



# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

Le Parc urbain Bangr-Weoogo est :

- Un réservoir unique de biodiversité pour le Burkina-Faso (35% de la flore du pays)
- Le poumon vert de la Ville
- Un espace d'éducation à l'environnement incontournable

## Conclusions :

Le PUBW peut devenir le lieu ressources de la préservation des espèces végétales sensibles du Burkina-Faso en lien avec les autres institutions scientifiques du pays.

**En 2010, naissance de l'action n°31 dans Grenoble facteur 4 : mise en place d'un conservatoire botanique**





# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

*Le projet du Parc urbain intégré dans le projet ceinture verte*



# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

## *Un financement par l'opération « des tickets pour Ouagadougou »*

En cours d'année 2011, mise en place d'une éco participation de 0,015 € par tickets de stationnement sur les horodateurs de la Ville.

Budget annuel estimé : 60 000 €

Partenaires : Société Vinci Park

Services de la ville impliqués :

- . Voirie circulation
- . Relations internationales
- . Direction de l'environnement

Votre ticket de stationnement permet la sauvegarde des espèces végétales sensibles du Burkina Faso.

0,015 € d'éco-participation sur votre paiement sont automatiquement reversés à la Ville de Ouagadougou, jumelée à Grenoble, pour la création d'un conservatoire botanique.



*Grenoble.fr*



**Grenoble**

[www.grenoble.fr](http://www.grenoble.fr)

# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

## *Le projet de conservatoire botanique au Parc urbain*

*Mission en septembre 2011 de la Direction de l'environnement pour élaborer le programme d'actions 2012-2014*

L'équipe du PUBW propose de travailler sur deux axes :

- Axe 1 : Programme de sauvegarde des espèces végétales sensibles du Burkina Faso
- Axe 2 : Programme de reboisement des cours d'écoles de la Ville de Ouagadougou



# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

## *Le projet de conservatoire botanique au PUBW*

**Axe 1 : Programme de sauvegarde des espèces végétales sensibles du Burkina Faso**

**Objectif : Sauvegarder, conserver, multiplier et produire des espèces locales sensibles du Burkina Faso.**

**Enjeux : approvisionnement en plants agroforestiers pour les futurs projets de la ceinture verte**

**Action 2012 : Voyage d'étude en France d'une équipe de 7 personnes du PUBW pendant 15 jours**

**Coût 2012 : 25 000 €**



# Action n°31 : diversifier les axes de coopération décentralisée

## *Le projet de conservatoire botanique au PUBW*

**Axe 2 : Programme de reboisement des cours d'écoles de la Ville de Ouagadougou**

**Objectif : une cour d'école par an**

**Action 2012 : Une école à choisir (Ville de Ouagadougou)**

**Coût : 35 000 €**

- Investissement en matériel : 22 000 €
- Plantations et suivis : 13 000 € (hors approvisionnement en eau)

